

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71062

Objet

Désignation de deux
délégués du Conseil
Municipal au Comité du
Syndicat Départemental
d'Electrification et
d'Equipement rural.

DATE DE CONVOCATION

26 avril 1971

DATE D'AFFICHAGE

26 avril 1971

Nombre de conseillers

en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

10. MAI 1971

DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
(Art. 46 du C. M.)

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze

le trente avril

à 20 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Me DUFOUR

Etaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, Melle FOUCHE, MM. STIPAL, BUJARD, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE, LACHAUD, DOMECCQ, BROTEAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU, Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARDE par Me DUFOUR

DELAIR par M. MONTRON

Mme BIDEAU par M. TETARD (jusqu'à 22 heures)

Absents : MM. TAP par M. BOUTET.

de LIPKOWSKI, Maire

DOITREAU, BUCHET.

M LANDRY

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 15 mars 1971, le Président du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement rural à SAINTES fait savoir que le Comité du Syndicat doit être renouvelé, l'Assemblée Municipale devant déléguer deux conseillers pour en faire partie.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la lettre du 15 mars 1971 de M. le Président du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement rural,

DECIDE :

- de déléguer MM. PAPEAU et LARGETEAU pour représenter le Conseil Municipal au sein du Comité du Syndicat Départemental d'Electrification qui est en cours de renouvellement.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,